

Les Togolais soutiennent les revendications de l'opposition sauf la démission du président

Dépêche No. 220 d'Afrobaromètre | Marie Christine Apedo-Amah, Têko E. Combey, et Ezéchiel A. Djallo

Résumé

Depuis août 2017, le Togo a connu une succession de marches de protestation et de soutien initiées respectivement par l'opposition et le pouvoir, chacun prétendant représenter l'opinion du peuple.

Du côté de l'opposition, plusieurs revendications, dont la démission du président de la République, ont été formulées. Ces revendications trouvent leurs sources dans la Constitution togolaise d'octobre 1992, qui prône la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels. Cette Constitution prône également le droit de vote des Togolais de la diaspora.

Du côté du pouvoir, l'on soutient que le pouvoir du Président Faure Gnassingbé est légitime et que les revendications de l'opposition ne cherchent qu'à saper la paix et la stabilité politique du pays. Toutefois, le pouvoir affirme être ouvert au dialogue pour trouver une solution durable à la crise.

Dans cette optique, la classe politique a entamé un dialogue pour sortir le pays de la crise sociopolitique, mais ce dialogue stagne et n'a pour l'instant accouché d'aucune véritable solution.

Grâce au récent sondage d'Afrobaromètre, le citoyen togolais lambda a exprimé son opinion sur les revendications des leaders de l'opposition. Le sondage révèle que les Togolais approuvent dans leur majorité la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels et ne souhaitent pas que le Président Gnassingbé brigue un mandat supplémentaire. Ils soutiennent l'idée que la révocation d'un président démocratiquement élu doit suivre les procédures inscrites dans la Constitution, même si le peuple est mécontent de lui. Enfin, ils aspirent au retour à la Constitution de 1992 et au droit de vote des Togolais de la diaspora.

L'exception est la question de la démission immédiate du Président Gnassingbé, qui divise les populations.

L'enquête Afrobaromètre

Afrobaromètre est un réseau de recherche panafricain et non-partisan qui mène des enquêtes d'opinion publique sur la démocratie, la gouvernance, les conditions économiques, et d'autres questions connexes en Afrique. Six séries d'enquêtes ont été conduites dans 37 pays africains entre 1999 et 2015, et les enquêtes du Round 7 sont en cours depuis fin 2016. Afrobaromètre réalise des entretiens face à face dans la langue choisie par le répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

L'équipe Afrobaromètre au Togo, dirigée par le Centre de Recherche et de Sondage d'Opinions (CROP), a interviewé 1.200 adultes togolais en novembre 2017. Un échantillon de cette taille donne des résultats au niveau pays avec une marge d'erreur de +/-3% à un

niveau de confiance de 95%. Des enquêtes précédentes ont été menées au Togo en 2012 et 2014.

Résultats clés

- Le soutien pour la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels reste très fort au Togo à travers le temps. En 2017, c'est 87% des Togolais qui soutiennent cette limitation, contre 85% en 2014 et 84% en 2012.
- Sept Togolais sur 10 (70%) soutiennent l'idée qu'étant donné que le Président Gnassingbé a déjà été élu à trois reprises, il ne devrait plus briguer un nouveau mandat si la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels est adoptée.
- Quatre à cinq Togolais sur 10 (45%) approuvent l'idée de démission du Président Gnassingbé, tandis que 41% s'opposent à cette idée.
- Les Togolais soutiennent à la majorité des deux-tiers (66%) que la révocation d'un président démocratiquement élu doit suivre les procédures inscrites dans la Constitution, même si le peuple est mécontent de lui.
- Environ six Togolais sur 10 (63%) soutiennent l'idée d'un retour à la Constitution d'octobre 1992.
- Deux-tiers (67%) de la population pensent que les leaders de l'opposition doivent maintenir la confrontation avec le gouvernement pour obtenir les réformes.
- Trois répondants sur quatre (77%) pensent que le gouvernement devrait autoriser les Togolais de la diaspora à voter lors des élections.

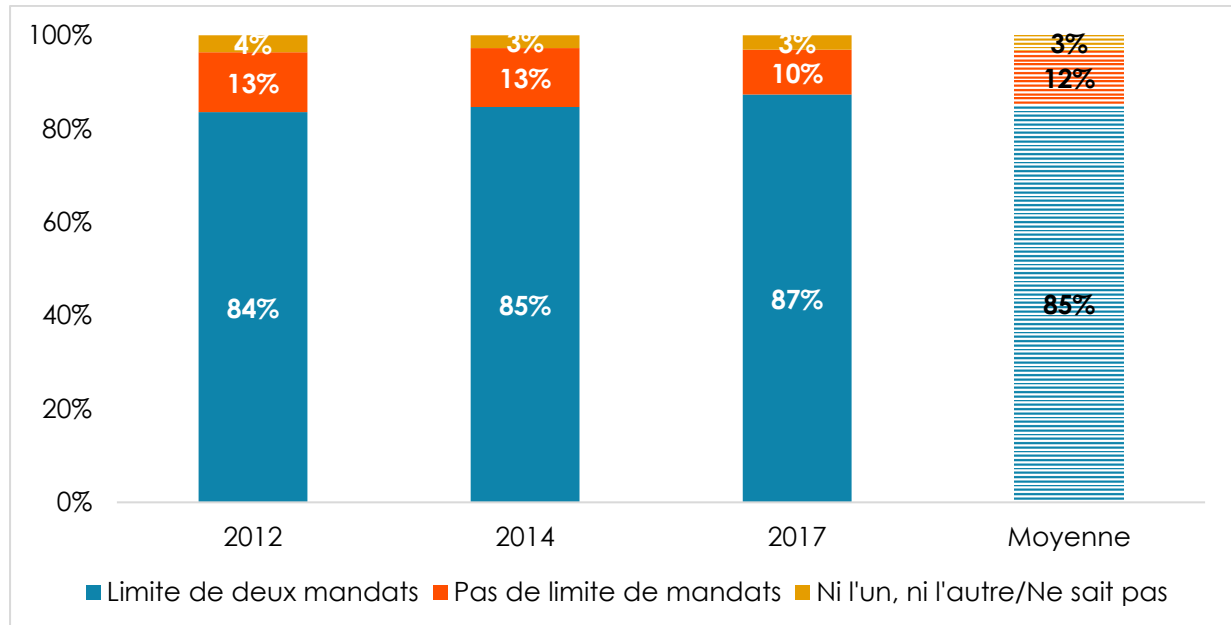
Limitation de mandats et candidature du Président Gnassingbé

L'opinion des Togolais sur certaines revendications de l'opposition est bien tranchée, dont la limitation à deux des mandats présidentiels et la non-participation du Président Gnassingbé à la prochaine élection.

Presque neuf Togolais sur 10 (87%) sont favorables à la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels. Ce soutien reste fort à travers le temps (84% en 2012, 85% en 2014) et est d'autant plus remarquable que la proportion de Togolais qui sont « tout à fait d'accord » avec cette limitation est passée de 57% en 2012 à 60% en 2014 puis à 71% en 2017 (Akinochi & Blimpo, 2014) (Figure 1).

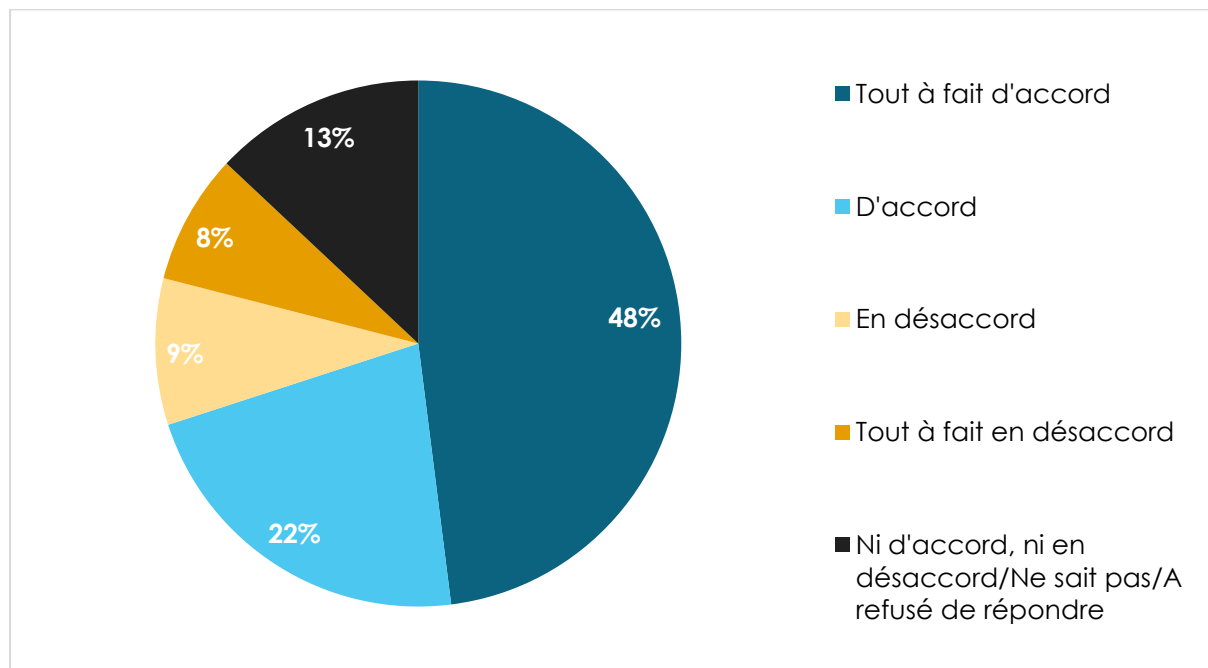
Si la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels est adoptée, le Président Gnassingbé (à gauche) ne devrait plus briguer un nouveau mandat à la fin de celui-ci, selon sept Togolais sur 10 (70%), avec 48% qui sont « tout à fait d'accord » avec cette opinion. Moins de deux Togolais sur 10 (17%) ont une opinion contraire (Figure 2).

Figure 1: Soutien ou non de la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels
 | Togo | 2012-2017



La question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?
 Affirmation 1: La Constitution devrait limiter l'exercice de la fonction présidentielle à un maximum de deux mandats.
 Affirmation 2: Il ne devrait pas y avoir de limite constitutionnelle au nombre de mandats présidentiels.

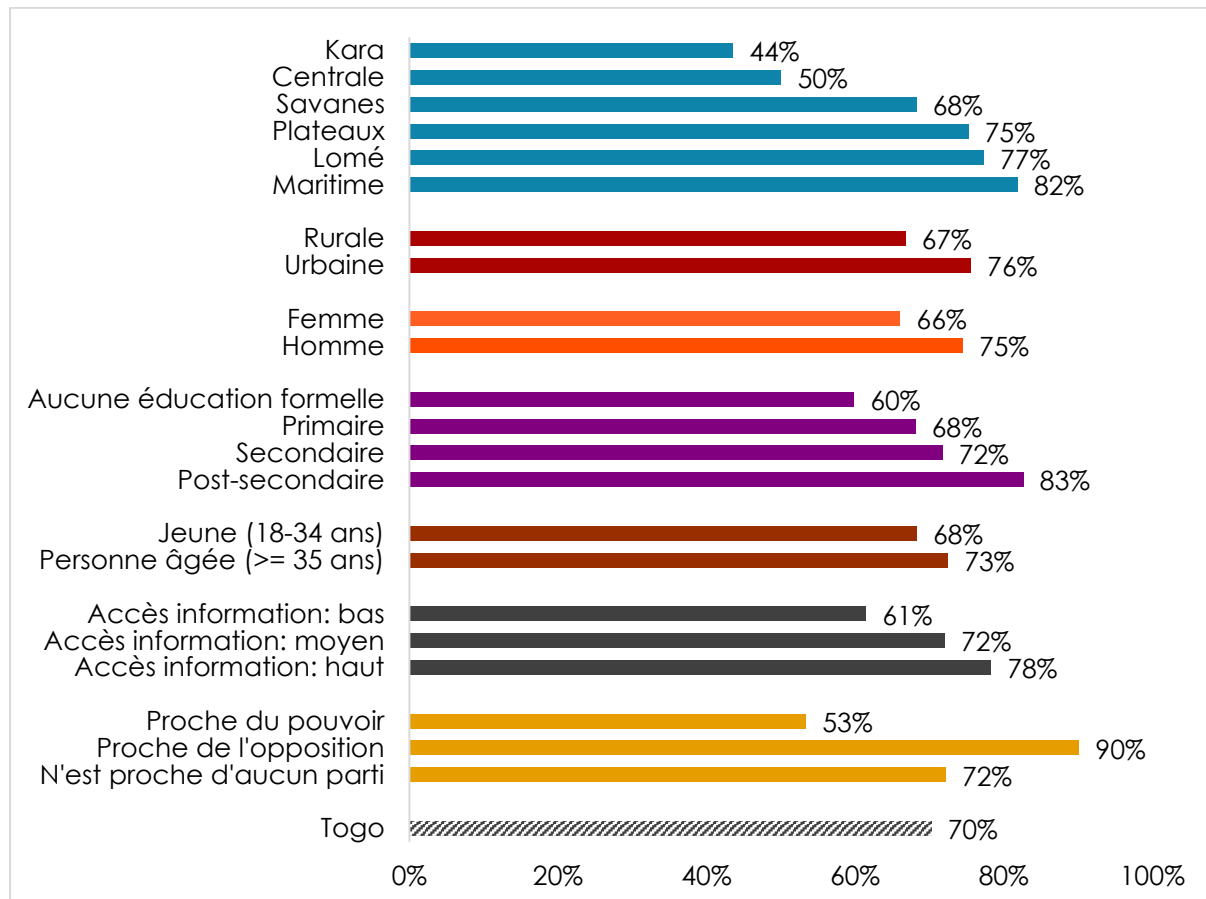
Figure 2: Plus de nouveau mandat pour le Président Gnassingbé | Togo | 2017



La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: Étant donné que le Président Faure Gnassingbé a déjà été élu à trois reprises, il ne devrait plus briguer un nouveau mandat si la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels est adoptée?

La Figure 3 ci-dessous permet d'appréhender les points de vue des différentes composantes de la population sur cette question.¹ La figure indique que le désir de ne plus voir le Président Gnassingbé briguer un nouveau mandat en cas d'adoption de la limitation de mandats présidentiels est plus fort parmi les partisans de l'opposition (90%) comparativement aux partisans du pouvoir (53%).²

Figure 3: Soutien contre un nouveau mandat du Président Gnassingbé | par caractéristiques socio-démographiques et politiques | Togo | 2017



La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: Étant donné que le Président Faure Gnassingbé a déjà été élu à trois reprises, il ne devrait plus briguer un nouveau mandat si la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels est adoptée? (% qui répondent « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

De même, les résidents de la région Maritime (82%), de Lomé (77%), de la région des Plateaux (75%), et de la région des Savanes (68%) ont un plus grand désir de ne pas voir l'actuel chef de l'état se présenter à une nouvelle magistrature suprême, comparativement aux habitants des deux autres régions.

¹ Ici et dans toute la suite où l'on étudie une question selon différentes composantes de la population, il faut noter qu'étant donné la taille réduite des sous-échantillons, les généralisations relatives aux sous-populations devraient être faites avec précaution en raison d'une plus grande marge d'erreur d'échantillonnage, c'est-à-dire plus grande que la marge de +/- 3% du sondage.

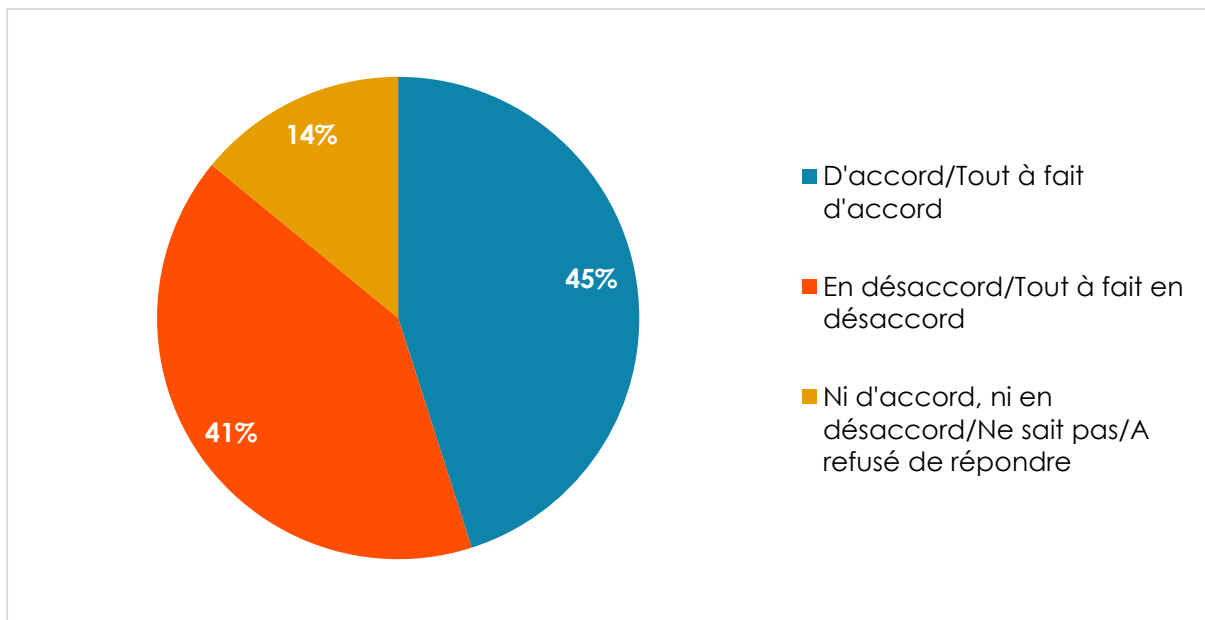
² Afrobaromètre apprécie l'adhésion politique sur la base des réponses aux questions suivantes: « Vous sentez-vous proche d'un quelconque parti politique? » et si oui, « De quel parti s'agit-il? »

Ce désir est également plus fort chez les populations urbaines (76%, contre 67% chez les ruraux) et chez les hommes (75%, contre 66% chez les femmes). Enfin, le niveau d'éducation, l'âge, et l'accès à l'information³ sont aussi positivement fortement corrélés avec une réponse affirmative du répondant.

Démission du Président Gnassingbé

Même si les avis des citoyens togolais sont clairs sur la limitation de mandats et sur un nouveau mandat pour le président actuel, ils sont partagés quant à la question d'une démission immédiate du Président Gnassingbé. En effet, 45% des Togoais pensent que le président devrait démissionner mais, à l'inverse, 41% s'opposent à l'idée de démission de l'actuel chef de l'état (Figure 4).

Figure 4: Approbation ou non de la démission du Président Gnassingbé | Togo
 | 2017



La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: La revendication de l'opposition qui demande la démission du Président Faure Gnassingbé?

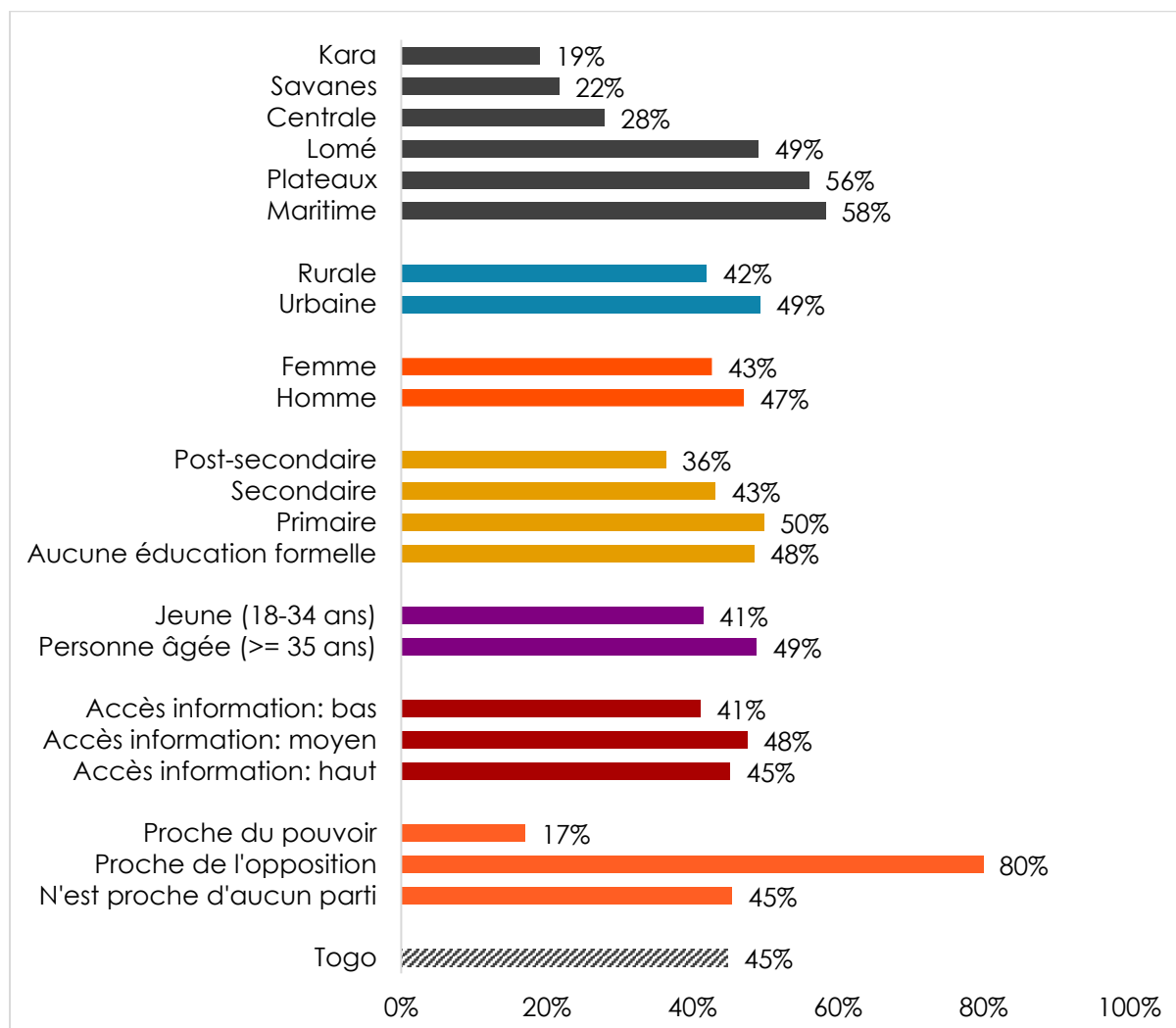
Sans surprise, cette démission est soutenue plus fortement par les partisans de l'opposition (80%) comparativement aux partisans du pouvoir (17%) (Figure 5). De même, les résidents de la région Maritime (58%), de la région des Plateaux (56%), et de Lomé (49%) ont un plus grand désir de voir le président démissionner, comparativement aux habitants des trois autres régions du pays.

Ce désir est également plus fort chez les populations urbaines (49%, contre 42% chez les ruraux) et chez les hommes (47%, contre 43% chez les femmes).

Enfin, alors que les plus âgés et ceux qui sont plus exposés aux médias sont favorables à la démission du président, les plus instruits le sont moins.

³ L'indice d'accès à l'information est la moyenne de cinq items (alpha de Cronbach: 0,72), mesurant la fréquence (allant de « jamais » à « tous les jours ») à laquelle le répondant a accès aux médias traditionnels et sociaux.

Figure 5: Soutien de la démission du Président Faure Gnassingbé | par caractéristiques socio-démographiques et politiques | Togo | 2017



La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: La revendication de l'opposition qui demande la démission du Président Faure Gnassingbé? (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

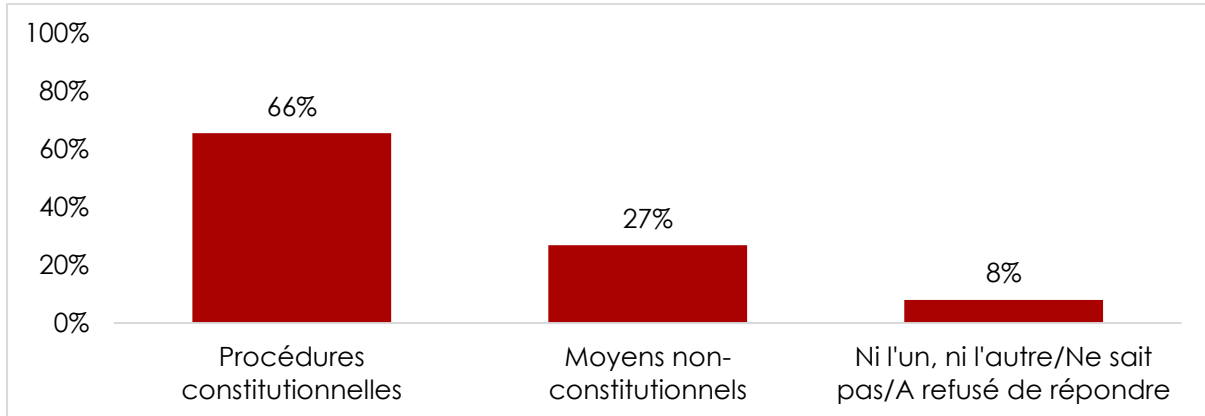
Révocation d'un président démocratiquement élu

Indépendamment de leur avis sur le cas particulier du Président Gnassingbé, les deux-tiers des Togolais (66%) se prononcent en faveur de l'affirmation selon laquelle la révocation d'un président démocratiquement élu doit suivre les procédures inscrites dans la Constitution, contre seulement 27% qui sont pour un recours non-constitutionnel (Figure 6).

Les partisans du pouvoir (83%) soutiennent plus la révocation par voie constitutionnelle que ceux de l'opposition (46%) (Figure 7). Les Togolais les plus instruits partagent fortement cet avis: C'est sept sur 10 de ceux qui ont une éducation secondaire ou post-secondaire qui soutiennent la révocation par voie constitutionnelle contre 56% des non-instruits et 61% de ceux qui ont un niveau d'éducation primaire.

La zone de résidence, le sexe, l'âge, et la fréquence d'accès à l'information ne semblent pas avoir une corrélation avec cette question.

Figure 6: Procédure à suivre en cas de révocation d'un président démocratiquement élu | Togo | 2017

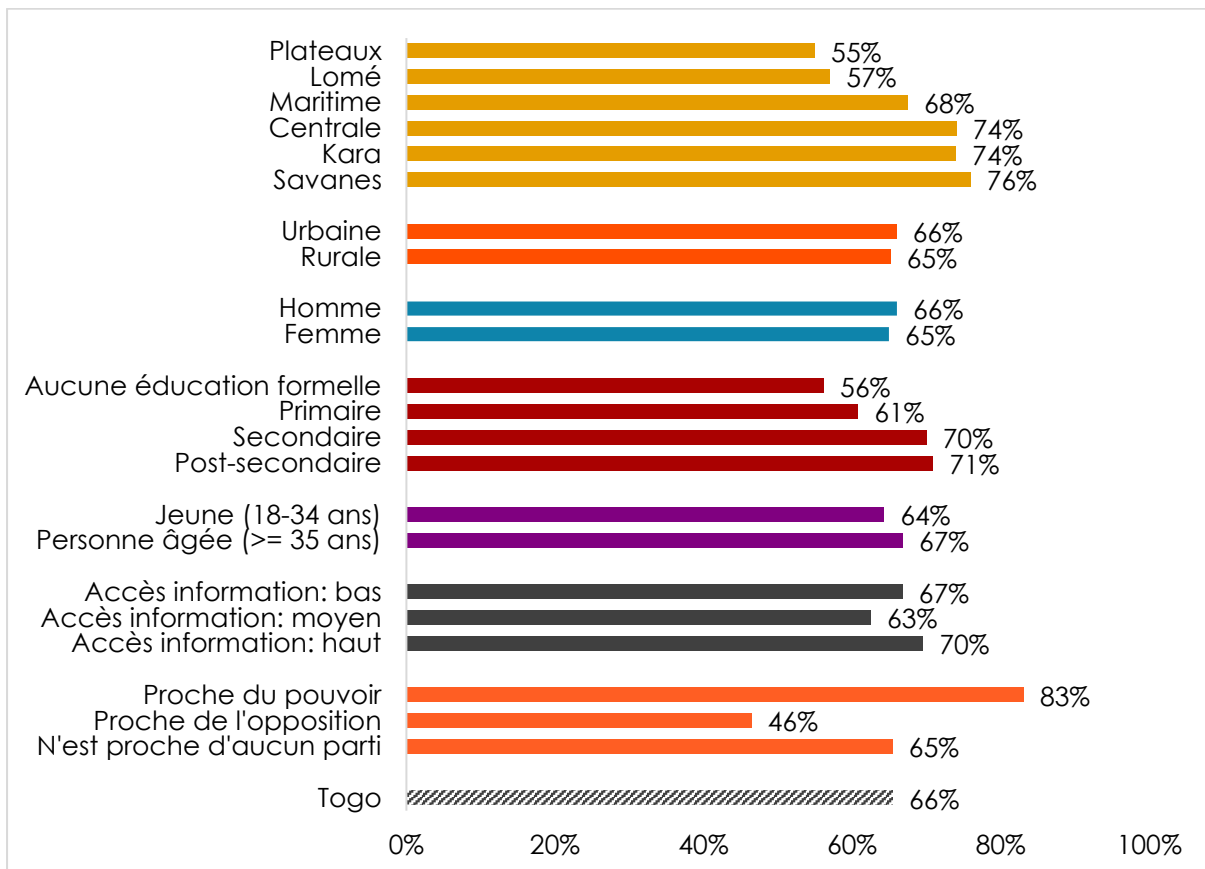


La question posée aux répondants: Laquelle des affirmations suivantes est la plus proche de votre opinion?

Affirmation 1: La révocation d'un président démocratiquement élu doit suivre les procédures inscrites dans la Constitution, même si le peuple est mécontent de lui.

Affirmation 2: Si le peuple est mécontent de leur président démocratiquement élu, ils devraient pouvoir le révoquer même s'il faut utiliser des moyens non-constitutionnels pour le faire.

Figure 7: Soutien aux procédures constitutionnelles | par caractéristiques socio-démographiques et politiques | Togo | 2017

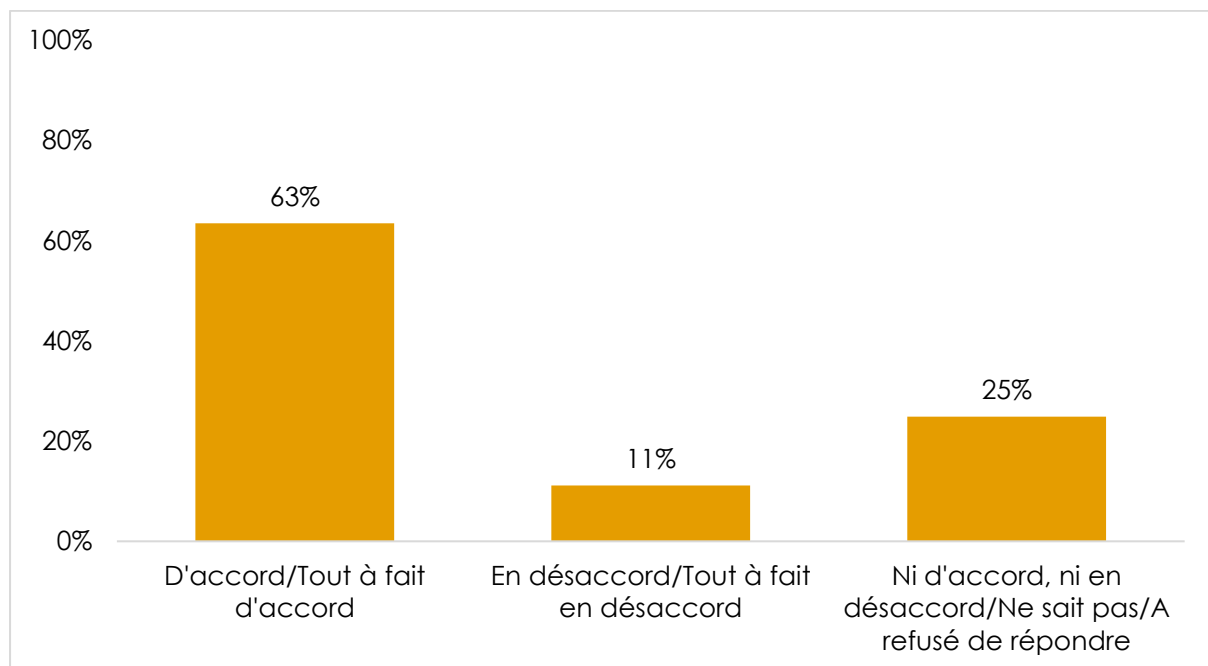


(% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » que la révocation d'un président démocratiquement élu doit suivre les procédures inscrites dans la Constitution)

Le retour à la Constitution d'octobre 1992

Les leaders de l'opposition citent la Constitution de 1992 comme fondement de leurs revendications, et demandent le retour à ce document. Invités à exprimer leur opinion sur cette question, les Togolais dans leur majorité soutiennent ce retour. En effet, six Togolais sur 10 (63%) sont favorables au retour à la Constitution d'octobre 1992 contre seulement 11% qui le désapprouvent (Figure 8). Il faut noter qu'un quart des répondants affirment qu'ils ne savent pas (19%) ou qu'ils ne sont ni d'accord, ni en désaccord avec cette idée (6%).

Figure 8: Soutien ou non du retour à la Constitution d'octobre 1992 | Togo | 2017



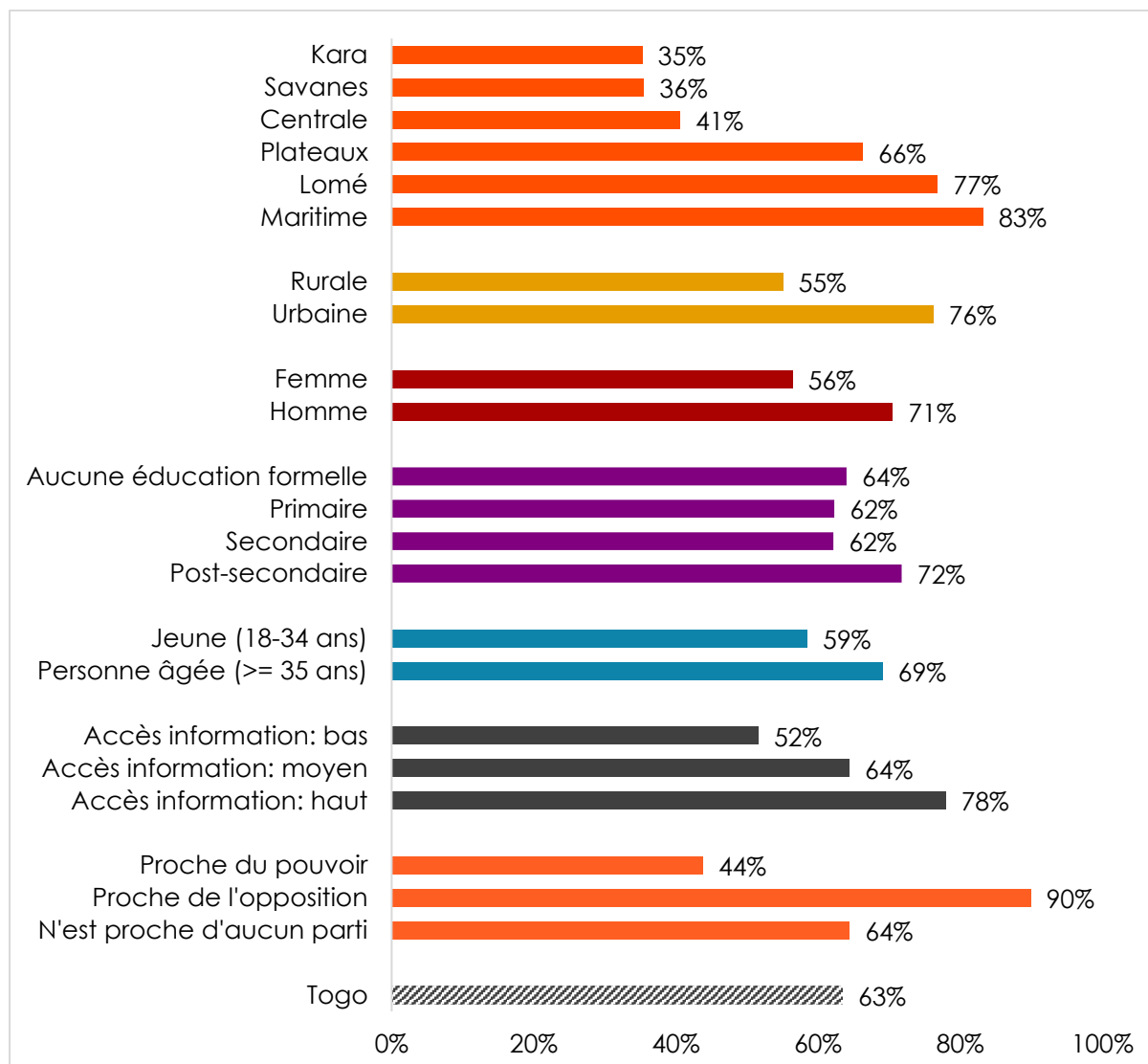
La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: Le retour à la Constitution d'octobre 1992?

Le retour à la Constitution de 1992 est plus soutenu par les partisans de l'opposition (90%) que ceux du pouvoir (44%) (Figure 9). Il en est de même des habitants de la région Maritime (à 83%), de Lomé (à 77%), et de la région des Plateaux (à 66%) comparativement aux habitants des trois autres régions.

Ce soutien est également plus fort chez les populations urbaines (76%, contre 55% chez les ruraux) et chez les hommes (71%, contre 56% chez les femmes).

Enfin, le niveau d'éducation, l'âge, et l'accès à l'information sont aussi positivement et fortement corrélés avec le désir du retour à la Constitution de 1992.

Figure 9: Soutien du retour à la Constitution d'octobre 1992 | par caractéristiques socio-démographiques et politiques | Togo | 2017



La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: le retour à la Constitution d'octobre 1992? (% de répondants qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

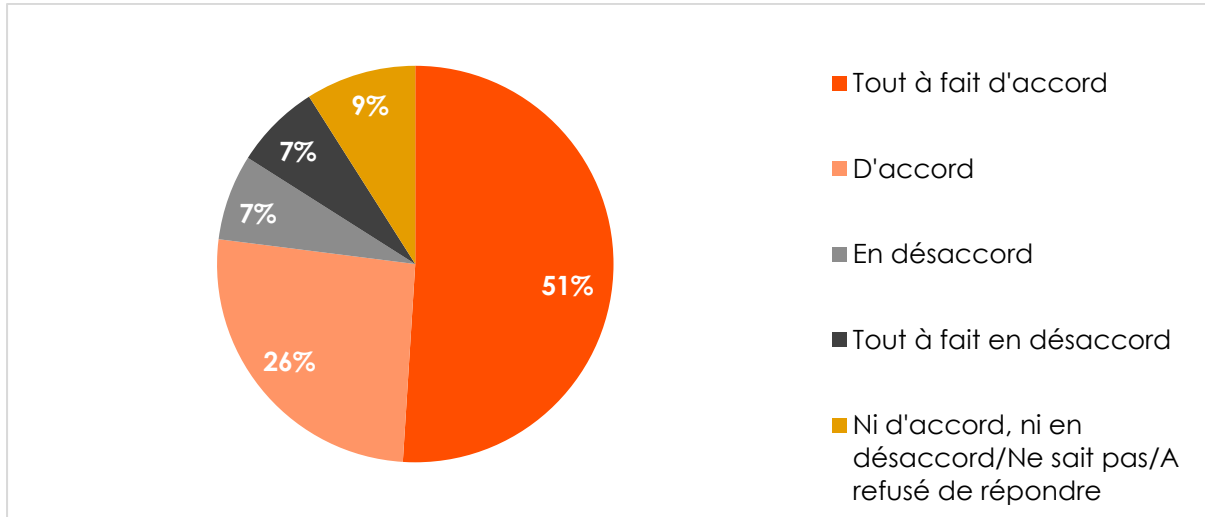
Vote des Togolais de la diaspora

Trois Togolais sur quatre (77%) pensent que le gouvernement devrait autoriser leurs compatriotes de la diaspora à voter lors des élections (dont 51% qui sont « tout à fait d'accord » avec cette demande). Seulement 14% des Togolais ne sont pas favorables à cette idée (Figure 10).

Les partisans de l'opposition sont plus fortement favorables au droit de vote des Togolais de la diaspora (90%) que les partisans du pouvoir (70%) (Figure 11). Cet avis favorable est aussi plus prononcé auprès des populations de la région Maritime (à 91%), de Lomé (à 88%), et de la région des Plateaux (à 85%).

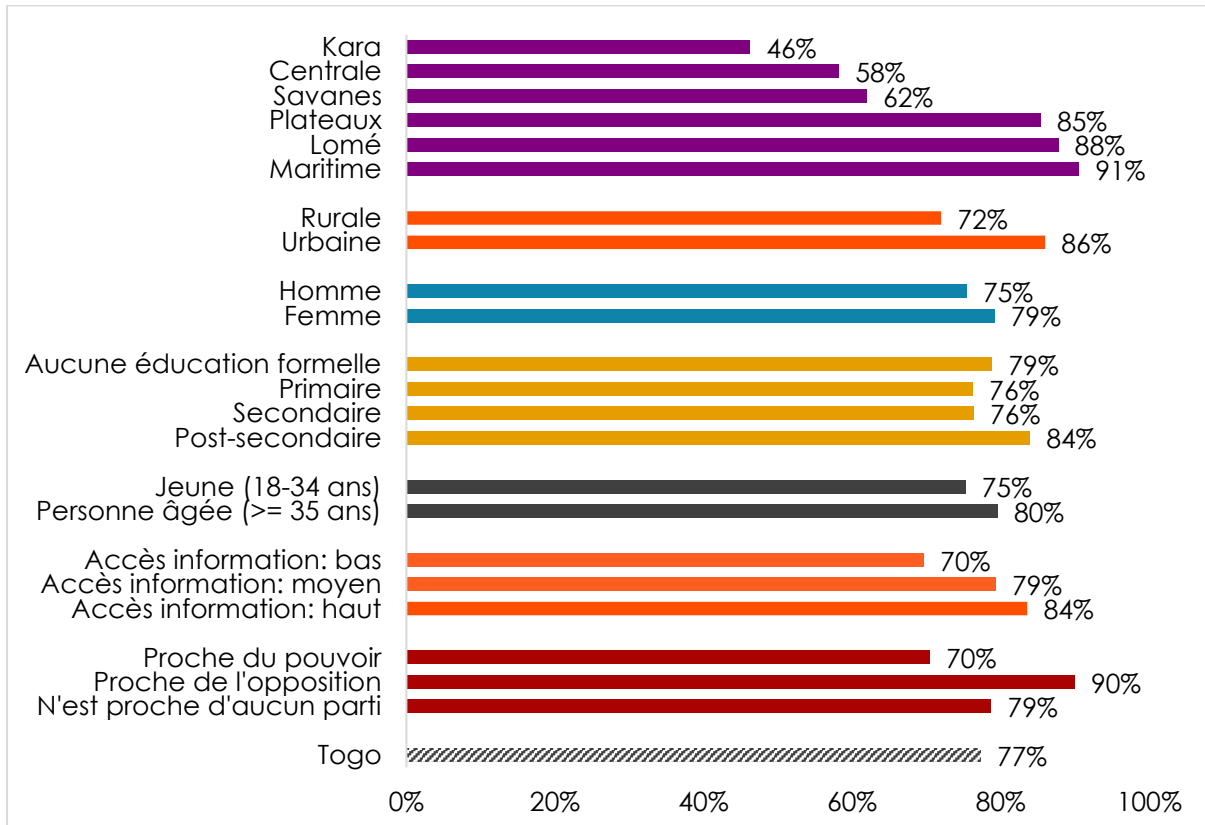
Il en est de même en zone urbaine (86%, contre 72% chez les ruraux). L'accès à l'information est aussi positivement corrélé avec le soutien du droit de vote des Togolais de la diaspora.

Figure 10: Approbation ou non du droit de vote des Togolais de la diaspora | Togo
 | 2017



La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: Le gouvernement devrait autoriser les Togolais de la diaspora à voter lors des élections?

Figure 11: Soutien du droit de vote des Togolais de la diaspora | par caractéristiques socio-démographiques et politiques | Togo | 2017

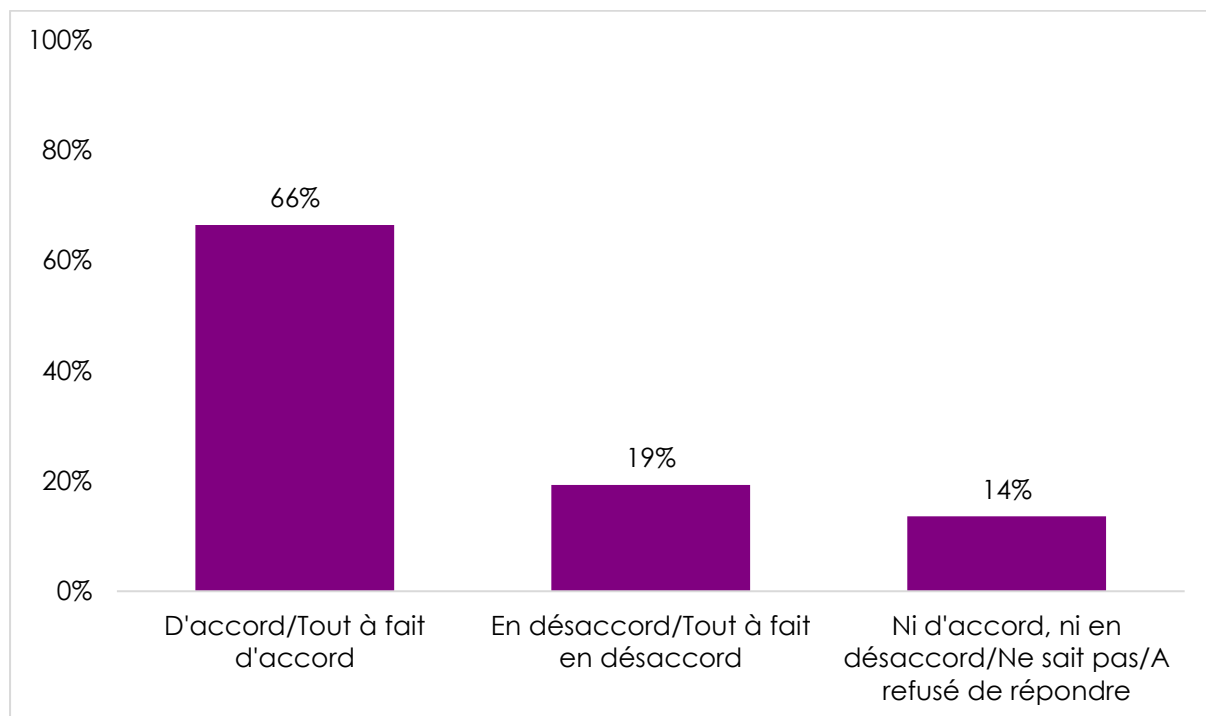


La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: Le gouvernement devrait autoriser les Togolais de la diaspora à voter lors des élections? (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Rôle de l'opposition

Le désir des Togolais de voir se réaliser les réformes constitutionnelles et institutionnelles est relaté à travers leur soutien à l'idée selon laquelle les leaders de l'opposition doivent maintenir la confrontation avec le gouvernement pour obtenir les réformes. Ce soutien est exprimé par deux-tiers des Togolais (66%) contre 19% (Figure 12).

Figure 12: Approbation ou non du maintien par les leaders de l'opposition de la confrontation avec le gouvernement | Togo | 2017



La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: Les leaders de l'opposition doivent maintenir la confrontation avec le gouvernement pour obtenir les réformes?

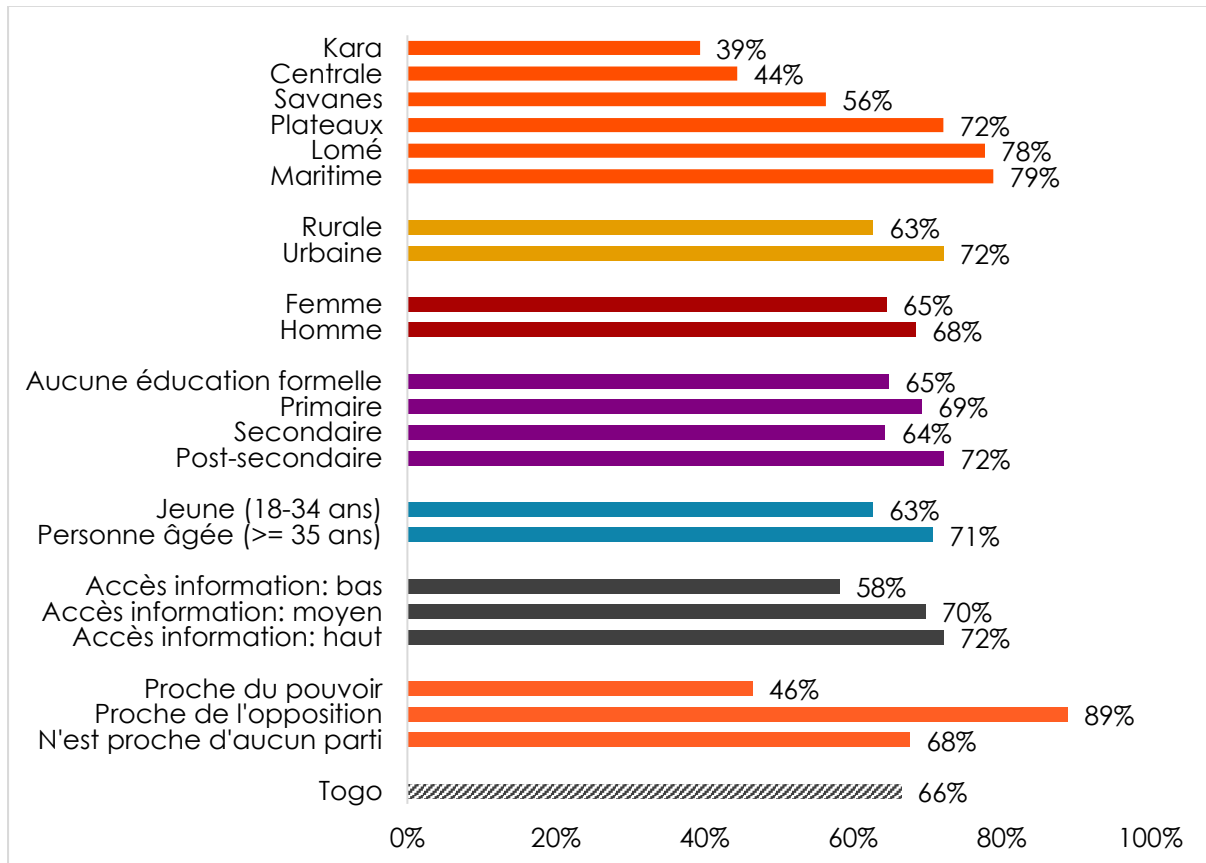
Sans surprise, cet avis est plus fort parmi les partisans de l'opposition (89%) que parmi ceux du pouvoir (46%) (Figure 13). De même, les habitants de la région Maritime (à 79%), de Lomé (à 78%), et de la région des Plateaux (à 72%) ont un plus fort soutien que ceux des autres régions.

Pour sonder vous-mêmes ces données, veuillez visiter notre outil d'analyse en ligne au www.afrobarometer.org/online-data-analysis.

Le soutien est également plus fort chez les habitants de la zone urbaine (72%, contre 63% chez les ruraux). Il en est de

même pour les plus âgés et ceux qui sont plus exposés aux médias.

Figure 13: Soutien du maintien par les leaders de l'opposition de la confrontation avec le gouvernement | par caractéristiques socio-démographiques et politiques
 | Togo | 2017



La question posée aux répondants: Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec la demande ou affirmation suivante: Les leaders de l'opposition doivent maintenir la confrontation avec le gouvernement pour obtenir les réformes? (% qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord »)

Conclusion

Le sondage Afrobaromètre a permis de recueillir l'opinion des Togolais sur les grandes questions politiques actuelles du pays. Il révèle que les Togolais, bien que partagés sur la question de la démission de l'actuel chef de l'état, soutiennent majoritairement l'idée d'un retour à la Constitution d'octobre 1992, le droit de vote des Togolais de la diaspora, et l'idée selon laquelle le Président Gnassingbé ne devrait plus briguer un nouveau mandat si la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels est adoptée, puisqu'il a déjà été élu à trois reprises. Ils pensent aussi, à la majorité des deux-tiers, que la révocation d'un président démocratiquement élu doit suivre les procédures inscrites dans la Constitution, même si le peuple est mécontent de lui, et que les leaders de l'opposition doivent maintenir la confrontation avec le gouvernement pour obtenir les réformes.

Ces résultats peuvent contribuer à un dialogue apaisé, fondé sur l'opinion des populations qui sont censées en être les bénéficiaires, et amener les différents acteurs à tenir compte de la diversité de l'opinion publique afin d'aboutir à un consensus.

Références

Akinocho, H., & Blimpo, M. P. (2014). La limitation des mandats au Togo: Les populations unies face à une classe politique divisée?

http://afrobarometer.org/sites/default/files/publications/Dispatch/ab_r6_dispatchno9.pdf.

Marie Christine Apedo-Amah est chercheuse affiliée au CROP à Lomé au Togo et chercheuse post-doctorante au Stanford Institute for Policy and Economic Research (SIEPR) de l'Université de Stanford en Californie aux États-Unis d'Amérique. Email: mariechristine.apedoamah@crop-africa.org.

Têko E. Combey est chercheur associé au CROP à Lomé au Togo. Email: combeyteko@gmail.com.

Ezéchiel A. Djallo est chercheur au CROP à Lomé au Togo. Email: ezechiel.djallo@crop-africa.org.

Afrobaromètre, projet collaboratif de recherche par enquêtes, est conduit par un réseau de spécialistes des sciences sociales de plus de 30 pays africains. La coordination des activités est assurée par le Centre pour le Développement Démocratique (CDD) au Ghana, l'Institut de Justice et de la Réconciliation (IJR) en Afrique du Sud, l'Institut de Recherche Empirique en Économie Politique (IREEP) au Bénin, et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) à l'Université de Nairobi au Kenya. L'Université Étatique de Michigan et l'Université de Cape Town fournissent de l'assistance technique au projet.

Le Round 7 d'Afrobaromètre a reçu le soutien financier de l'Agence suédoise de coopération pour le développement international (SIDA), de la Fondation Mo Ibrahim, des Fondations Open Society, de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation William et Flora Hewlett, du Département d'Etat des États-Unis, de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) via l'Institut américain de la paix (USIP), du National Endowment for Democracy, et de Transparency International.

Les donations aident Afrobaromètre à donner la parole aux citoyens africains. Veuillez penser à faire une contribution (à www.afrobarometer.org) ou contactez Aba Kittoe (akitoe@afrobarometer.org) pour discuter d'un financement institutionnel.

Pour plus d'informations, veuillez visiter le www.afrobarometer.org.



Dépêche No. 220, Afrobaromètre | 9 juillet 2018